

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite  
à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-  
Cœur-de-Jésus

6211-24.077

# MÉMOIRE

**Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE)**

**Projet éolien Mont Ste-Marguerite**

**Présenté par**

**Michel Vachon et Claude Charron, 17 novembre 2015**

# PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE

---

Selon Hydro-Québec Distribution <sup>1</sup>, il y a actuellement au Québec 2674 MW d'énergie éolienne installée, et des projets anticipés et en construction pour environ 1000 MW supplémentaires, dont le projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite.

Malgré tous ces parcs éoliens en opération, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) ne dispose d'aucune étude ou enquête publique sur le vécu des populations vivant à proximité des turbines géantes<sup>2</sup>. Pourquoi ne pas vouloir dresser et rendre public un portrait d'ensemble de la réalité vécue par ces milliers de résidents à qui fut tout de même imposé, pour la plupart, le voisinage d'éoliennes industrielles. Négligence? Dénî? Idéologie? Pression politique?

Les éoliennes sont-elles perçues comme faisant peu ou beaucoup de bruit? Dans quel pourcentage? Comparées aux bruits des véhicules tout terrain (vtt) ou à la circulation routière, les éoliennes sont-elles perçues semblablement? Les activités extérieures sont-elles perturbées par le bruit des éoliennes? Le sommeil des résidents est-il perturbé dans l'environnement des éoliennes? Les fenêtres fermées, le bruit s'estompe-t-il complètement? Les résidents à proximité des éoliennes se disent-ils satisfaits de leur « nouveau » milieu de vie?

C'est pour répondre à ces questions que les auteurs de ce mémoire ont réalisé un sondage concernant les résidents du parc éolien de L'Érable. Selon toute vraisemblance, les résultats de ce sondage sur le vécu des riverains du parc éolien de L'Érable, sont annonciateurs de ce à quoi seraient confrontés les résidents des municipalités de Saint-Sylvestre, de Saint-Séverin et de Sacré-Cœur-de-Jésus, si jamais devait se concrétiser l'implantation de dizaines d'éoliennes industrielles à moins de 2 km de leur résidence ou site de villégiature. À noter que l'étude d'impact déposé par le promoteur pour le projet éolien de Mont Sainte-Marguerite dénombre 230 habitations situées à 1,5 kilomètre ou moins de toute éolienne.

<sup>1</sup> [http://www.hydroquebec.com/distribution/fr/marchequebecois/parc\\_eoliens.html](http://www.hydroquebec.com/distribution/fr/marchequebecois/parc_eoliens.html)

<sup>2</sup> Le MDDELCC a réalisé une étude en 2009 portant sur la nuisance sonore des éoliennes à l'intérieur de la zone d'influence forte du projet éolien de Baie-des-Sables en Gaspésie. Le MDDELCC a toutefois indiqué aux auteurs de ce mémoire avoir perdu les résultats de cette étude. De même, le CLSC local (Plessisville) s'est vu confier par la direction de la santé publique de la Mauricie et du Centre du Québec le mandat de sonder l'état de santé des riverains du parc éolien de L'Érable (stress, anxiété, manque de sommeil, prise de médicaments, consultations professionnelles, idées suicidaires, etc.). Ce document, après son dépôt, a aussi été égaré!

# PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE

---

Le parc éolien de L'Érable est en opération depuis novembre 2013. Un comité sur le bruit a été mis sur pied en janvier 2014 afin de trouver des solutions pour les résidents se plaignant du bruit des éoliennes. Y participent, trois ministères (le MAMOT pour les Affaires municipales, le MDDELCC pour l'Environnement et le MSSS pour la Santé), les mairies de St-Ferdinand et de Ste-Sophie, les représentants des riverains et le promoteur du parc éolien, Éoliennes de l'Érable. La pertinence d'établir un portrait fidèle de la situation des riverains a pris naissance dans le sillon des travaux dudit comité. Un sondage semblait l'outil tout désigné pour cerner l'ampleur et l'intensité de cette problématique liée au climat sonore. Notons l'étroite collaboration du MSSS qui a aidé à l'élaboration des questions du sondage, questions largement inspirées d'une vaste étude de Santé Canada portant sur la cohabitation des riverains avec les éoliennes de grande puissance. Le Regroupement pour le développement durable des Appalaches (RDDA) a financé cette action citoyenne à un coût approximatif de 500 \$. L'Association coopérative d'économie familiale–Appalaches-Beauce-Etchemins (ACEF-ABE) a gracieusement voulu assurer la réception et la numérisation des sondages. Aucune directive n'a été transmise aux riverains concernant l'existence et la pertinence de remplir le sondage.

Les auteurs de ce mémoire, Claude Charron et Michel Vachon, tous deux citoyens de St-Ferdinand ont bénévolement assuré la confection du sondage en requérant l'aide nécessaire, adressé les questionnaires aux résidents, dépouillé les résultats et produit le court compte-rendu ci-contre.

## DONNÉES FACTUELLES

Cent quatre-vingt-quatorze (194) questionnaires ont été postés le 29 juin 2015, incluant une enveloppe de retour prêt-à-poster, à tout résident permanent ou saisonnier (chalet) se situant dans un rayon de 2 kilomètres de toute éolienne. Les familles sondées avaient jusqu'au 17 juillet 2015 pour retourner leur questionnaire de façon anonyme. Pour éviter les photocopies les questionnaires ont été imprimés sur un papier spécial. Le nombre de personnes répondant aux conditions du sondage est estimé à environ 500, considérant 2,5 personnes par foyer.

Cent dix-sept (117) questionnaires ont été retournés par la poste, dans le temps prescrit, dont un non rempli. Les résultats sont donc basés sur 116 sondages, ce qui représente un taux de réponse de 60%. Quatre questionnaires ont été reçus 3 semaines après la date butoir du 17 juillet; les enveloppes ont été détruites sans être ouvertes.

# PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE

## PORTRAIT-TYPE DE LA POPULATION

Les résultats du sondage nous apprennent que parmi les résidents habitant dans un rayon de 2 km des éoliennes:

- 80% habitent le territoire de façon permanente et 20% de façon occasionnelle (chalets)
- 54% demeurent à St-Ferdinand, 37% à Ste-Sophie et 9% à St-Pierre Baptiste
- 70% sont résidents depuis plus de 11 ans
- 86% n'ont pas d'éoliennes sur leurs terres
- 50% estiment demeurer à moins d'un (1) km d'une éolienne
- les deux tiers (2/3) voient 5 éoliennes ou plus à partir de leur propriété.

## LES DONNÉES DU SONDRAGE SUR L'AMBIANCE SONORE

### 29% des résidents sont très dérangés par le bruit des éoliennes

Parmi les diverses sources de bruit présent dans l'environnement en milieu rural, (circulation routière, aérienne, véhicules motorisés comme VTT, éoliennes et autres personnes), les répondants ont signifié que les éoliennes sont la source de bruit la plus perturbante : 29% des répondants disent être fortement ou extrêmement dérangés par le bruit des éoliennes\*. En incluant les gens dérangés moyennement, ce taux grimpe à 46%. L'importance de ce dérangement éclipse les autres sources de bruit considérées comme fortement ou extrêmement dérangeantes (les loisirs motorisés; 10%, la circulation routière; 9%).

### Dérangement perçu des répondants quant aux divers bruits ambiants (en %)

Provenance	Aucun dérangement (0)	Faible dérangement (1,2,3)	Moyen dérangement (4,5,6)	Fort dérangement (7,8,9)	Dérangement extrême (10)	Pas de réponse
Circulation routière	38	34	17	6	3	2
Circulation aérienne	61	32	2	2	0	3
Éoliennes	<b>32</b>	<b>20</b>	<b>17</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>2</b>
Loisirs motorisés	44	24	21	10	0	1
Autres personnes	76	17	4	1	1	1

\*Note : les questions et sous-questions 14, 15 et 16 comportent une échelle de 0 à 10.

Ainsi, les réponses 1, 2, 3 sont regroupées sous l'expression « faible dérangement », 4, 5, 6 comme « moyen dérangement », et 7, 8, 9 comme « fort dérangement ».

# PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE

## De 30% à 40% des répondants sont dérangés dans leur sommeil par le bruit des éoliennes

Le bruit des éoliennes perturbe le sommeil d'environ 30 à 40% de la population. Les éoliennes peuvent empêcher des résidents de s'endormir le soir, les réveiller pendant la nuit ou encore les empêcher de se rendormir après avoir été réveillés la nuit.

## À l'extérieur de leur maison, le tiers des résidents est fortement dérangé

C'est à l'extérieur de leur résidence, lorsqu'ils vaquent à leurs occupations et loisirs extérieurs, que les résidents sont davantage affectés par le bruit des éoliennes. 32% des résidents sont fortement ou extrêmement dérangés par le bruit des éoliennes lorsqu'ils sont à l'extérieur. À l'intérieur de leur résidence, les fenêtres ouvertes, 20% des résidents sont fortement dérangés par le bruit des éoliennes; les fenêtres fermées, 9% des répondants déclarent de même.

Lorsqu'on inclut les répondants moyennement dérangés par les éoliennes, c'est près de la moitié qui est affectée (47%) lorsqu'à l'extérieur de leur maison. À l'intérieur, 36% sont affectés lorsque les fenêtres sont ouvertes, 23% lorsque les fenêtres sont fermées.

## Perception du dérangement des répondants quant aux lieux où ils se trouvent (en %)

Lieux	Aucun dérangement (0)	Faible dérangement (1,2,3)	Moyen dérangement (4,5,6)	Fort dérangement (7,8,9)	Dérangement extrême (10)	Pas de réponse
À l'extérieur de la résidence	28	25	15	26	6	0
À l'intérieur, fenêtres ouvertes	41	22	16	15	5	1
À l'intérieur, fenêtres fermées	58	18	15	7	2	1

# PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE

---

## **Seulement 42% des résidents satisfaits de leur milieu de vie**

À la question, «Êtes-vous satisfait(e) de votre milieu de vie des 12 derniers mois?» 28% se disent satisfaits, et 14% très satisfaits pour un total de 42%. Par opposition, 18% des répondants affirment être insatisfaits de leur milieu de vie, tandis que 27% des répondants affirment être très insatisfaits pour un total de 45%. Notons que les « très insatisfaits » sont deux fois plus nombreux que les « très satisfaits ».

Ce taux de satisfaction est très faible par rapport à d'autres enquêtes du genre au Québec ou au Canada. Par exemple, dans une enquête menée en 2007 par l'Institut de la statistique du Québec<sup>3</sup>, 89% des répondants se disaient satisfaits de leur quartier. Ce taux représente plus du double du taux de satisfaction des riverains du parc éolien de L'Érable.

Par ailleurs, la municipalité de Bromont a publié en juin 2015 un sondage selon lequel 99% des Bromontois interrogés trouvent qu'il est agréable de vivre dans leur ville. De plus, 96 % des répondants affirment qu'ils recommanderaient certainement à un proche d'habiter la Ville de Bromont.<sup>4</sup>

## **Éoliennes industrielles et effets sur la santé**

Environ 40% des répondants ont affirmé avoir souffert de symptômes, tels migraines, maux de tête, étourdissements, bourdonnements et sifflements dans les oreilles, ou une combinaison de ces symptômes au cours des 12 derniers mois. Parmi ceux souffrant de ces symptômes, 70% affirment qu'ils sont apparus il y a moins de deux ans, date de la mise en service du parc éolien de L'Érable. La littérature scientifique indépendante fait abondamment état de l'apparition de ces symptômes reliés aux bruits et infrasons provenant des éoliennes de grande puissance, lesquels sont réunis sous l'appellation de « syndrome éolien ».

<sup>3</sup> [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/zoom\\_sante\\_avril07.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/zoom_sante_avril07.pdf)

<sup>4</sup> <http://www.bromont.net/blog/2015/06/09/sondage-sur-le-taux-de-satisfaction-les-bromontois-trouvent-leur-ville-agreable-a-vivre-a-99/>

# PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE

---

## RECOMMANDATIONS

Étant donné les résultats de ce sondage, nous recommandons pour le projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite :

- 1- que le gouvernement du Québec impose une distance séparatrice de 2 km entre les éoliennes et toute résidence (une distance protectrice de 2 km est déjà en vigueur pour les noyaux villageois dans la plupart des projets éoliens au Québec);
- 2- que le MDDELCC remplace la Note d'instruction 98-01 servant à mesurer le bruit, par une mesure adaptée au bruit caractéristique des éoliennes. Rappelons que le MDDELCC s'était engagé dès 2008 à modifier son instrument de mesure (voir document ci-joint p.14-15).

# PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE

---

## QUELQUES LEÇONS TIRÉES DE L'EXPÉRIENCE DU PARC ÉOLIEN DE L'ÉRABLE

- 1- Comme le réseau routier des petites municipalités constitue leur plus grande valeur foncière, et comme l'entretien dudit réseau routier est le plus important poste budgétaire municipal annuel, il importe de préserver sa valeur. Étant donné que les travaux de construction d'un parc éolien génèrent des milliers de passages de camions lourds, et en conséquence une détérioration assurée du réseau routier des municipalités, il importe pour toute municipalité d'imposer au promoteur éolien un cadre notarié définissant les obligations du promoteur après les travaux de construction du parc éolien et l'obligeant à placer une certaine somme d'argent en fiducie pour s'assurer du respect des clauses de l'entente. Saint-Ferdinand et Ste-Sophie d'Halifax ont conservé en bon état leur réseau routier grâce à un protocole signé avant le début des travaux, protocole qui comportait une réserve en fiducie de \$5,7 millions pour la remise en état du réseau.
- 2- Comme le gouvernement du Québec s'est investi dans les projets éoliens, il a pris fait et cause pour les promoteurs éoliens. Il ne reste aux citoyens que les tribunaux et les recours collectifs pour se défendre des pertes et dommages subis ainsi que de la détérioration de leur qualité de vie durant la construction d'un parc éolien et pendant son exploitation. Il faut oublier le comité de suivi, noyauté de partisans tous azimuts du projet éolien, et ne pas trop compter sur les conditions du décret du gouvernement pour défendre ses intérêts comme citoyens.
- 3- À ce compte, il importe aux citoyens qui vivent des impacts négatifs conséquents de la construction et de l'exploitation du parc éolien, de prendre note des gestes du promoteur, de filmer tout comportement du promoteur ou de ses sous-traitants contraire aux règles de bon voisinage afin de pouvoir un jour documenter la preuve.



# PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE

---

## TOUS LES RÉSULTATS DU SONDAGE AUPRÈS DES RIVERAINS DU PARC ÉOLIEN DE L'ÉRABLE

194 questionnaires envoyés, 116 dûment remplis dans le temps prescrit pour un taux de réponse de 60%.

Voici les résultats en pourcentage pour chacune des questions du sondage :

### 1) Type de résidence :

80% sont des résidents permanents  
20% sont des résidents saisonniers

### 2) Lieu de résidence :

54% résident à St-Ferdinand  
37% à Ste-Sophie  
9% à St-Pierre-Baptiste

### 3) Nombre d'années de résidence à cet endroit

Plus de 20 ans : 54%  
Entre 11 et 20 ans : 16%  
Entre 5 et 10 ans : 14%  
Entre 1 et 5 ans : 14%  
Moins d'un an : 2%

### 4) Distance de l'éolienne la plus proche :

50% demeurent à moins d'un (1) km  
36% demeurent entre 1 et 1,5 kilomètre  
8% demeurent à plus de 1,5 kilomètre  
6% ne savent pas

### 5) Présence ou non d'une éolienne sur la propriété

11% affirment avoir une ou plusieurs éoliennes sur leur propriété  
86% affirment ne pas en avoir  
3% pas de réponse : 3

# PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE

---

## 6) Nombre d'éoliennes visibles de la propriété

Plus de 10 : 38%  
5 à 10 éoliennes : 29%  
1 à 4 éoliennes : 29 %  
Aucune : 3%  
Pas de réponse : 1%

## 7) Symptômes dont ont souffert les répondants au cours des 12 derniers mois

Migraines ou maux de tête fréquents : 23 %  
Étourdissements : 9%  
Sons, bourdonnements ou sifflements dans les oreilles sans raison : 24%

## 8) Apparition de ces symptômes depuis moins de 2 ans

60 % des répondants n'ont pas répondu à cette question puisqu'ils ont déclaré ne pas souffrir de symptômes à la question précédente.

Répondants dont les symptômes sont apparus il y a **moins** de deux ans : 70%

Répondants dont les symptômes sont apparus il y a **plus** de deux ans : 28%

Ne sait pas : 2%

## 9) Niveau de satisfaction en rapport à son milieu de vie au cours des 12 derniers mois

Très insatisfait : 27%  
Insatisfait : 18%  
Ni insatisfait, ni satisfait : 10%  
Satisfait : 28%  
Très satisfait : 14%  
Pas réponse ou ne savent pas : 3%

## 10) Présence de sentiments négatifs au cours des 12 derniers mois tels la mélancolie, le désespoir, l'anxiété ou la dépression

Jamais : 50%  
Parfois : 23%  
Assez souvent : 9%  
Très souvent : 12%  
Tout le temps : 3%  
Ne savent pas : 3%

# PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE

---

## **11) Déangement du sommeil de quelque façon au cours des 12 derniers mois lorsqu'à la maison ?**

Extrêmement : 3%  
Fortement : 13%  
Moyennement : 15%  
Légèrement : 18%  
Pas du tout : 48%  
Pas réponse ou ne savent pas : 3%

## **12) Attribution de la cause (ou des causes) de la perturbation du sommeil**

Problèmes de santé : 4%  
Éoliennes : 40%  
Enfants : 3%  
Animaux domestiques : 3%  
Autres personnes ou voisins : 3%  
Autre : 14%  
Pas de réponse : 41%\*

\* Le total donne 108% étant donné que certains répondants ont indiqué plus d'une cause contribuant au déangement de leur sommeil.

## **13) Perception de la qualité du sommeil en lien avec les éoliennes au cours des 12 derniers mois : les éoliennes...**

Ne déangent pas leur sommeil : 57%  
Les empêchent de s'endormir le soir : 21%  
Les éoliennes les réveillent pendant la nuit : 15%  
Les empêchent de se rendormir après avoir été réveillé la nuit : 16%  
Pas réponse ou ne savent pas : 6%\*

Le total donne 115% étant donné que certains répondants ont indiqué plus d'une perturbation de leur sommeil en lien avec les éoliennes.

Les sous-questions 14, 15 et 16 comportent une échelle de 0 à 10, reflétant le niveau de déangement que constituent diverses situations. La réponse « 0 » indique aucun déangement, alors que 10 est un déangement jugé extrême. Pour faciliter la compréhension des résultats, nous avons additionné les résultats « 1, 2 et 3 » (faible déangement), les résultats « 4, 5 et 6 » (déangement moyen), et les résultats « 7, 8, 9 » (fort déangement).

# PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE

**La perception du dérangement des répondants quant aux divers bruits de leur entourage en %**

Provenance	Aucun dérangement (0)	Faible dérangement (1,2,3)	Moyen dérangement (4,5,6)	Fort dérangement (7,8,9)	Dérangement extrême (10)	Pas de réponse
Circulation routière	38	34	17	6	3	2
Circulation aérienne	61	32	2	2	0	3
Éoliennes	<b>32</b>	20	17	20	9	2
Loisirs motorisés	44	24	21	10	0	1
Autres personnes	76	17	4	1	1	1

**La perception du dérangement des répondants quant aux lieux où ils se trouvent en %**

Lieux	Aucun dérangement (0)	Faible dérangement (1,2,3)	Moyen dérangement (4,5,6)	Fort dérangement (7,8,9)	Dérangement extrême (10)	Pas de réponse
À l'extérieur de la résidence	28	25	15	26	6	0
À l'intérieur, fenêtres ouvertes	41	22	16	15	5	1
À l'intérieur, fenêtres fermées	58	18	15	7	2	1

# PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE

## La perception du dérangement des répondants quant aux moments de la journée en %

Quelque soit le moment du jour ou de la nuit, environ le tiers des répondants se disent dérangés par les éoliennes, moyennement, fortement ou extrêmement.

Moments	Aucun dérangement (0)	Faible dérangement (1,2,3)	Moyen dérangement (4,5,6)	Fort dérangement (7,8,9)	Dérangement extrême (10)	Pas de réponse
Le matin (de 6 h. à midi)	41	27	9	16	3	3
L'après-midi (de 12h. à 18h.)	43	22	14	16	2	3
Le soir (de 18h. à 22h.)	35	18	14	23	7	3
La nuit (de 22h. à 6h.)	47	14	15	15	7	3

## Dépôt d'une plainte officielle en rapport au bruit des éoliennes (en %)

Oui : 20

Non : 77

Je ne sais pas : 3

**Claude Charron, citoyen de St-Ferdinand**

**Michel Vachon, citoyen de St-Ferdinand, B. Ps.**

# PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE

Ministère du  
Développement durable,  
de l'Environnement  
et des Parcs

Québec



Direction des évaluations environnementales

Le 4 décembre 2008

Madame Renée Poliquin  
Coordonnatrice de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Parcs éoliens de Gros-Morne et Montagne Sèche – Documents à déposer**

Madame,

À la suite de votre questionnement du 3 décembre 2008, sur le développement de critères et de méthodes d'évaluation du climat sonore pour les éoliennes et la possibilité d'utiliser les décibels C, je vous transmets les informations qui suivent après consultation de notre spécialiste.

Il est vrai que nous avons consulté des études et des enquêtes récentes, lesquelles tendent à démontrer que la problématique acoustique des parcs éoliens a des spécificités qui la distinguent significativement des autres sources de bruit.

Dans ce contexte, il est de l'intention du MDDEP d'analyser et de commenter les études d'impact des projets éoliens en considérant que des nuisances puissent être ressenties même à des niveaux inférieurs à 40 dB, lequel niveau a constitué jusqu'à présent le plus contraignant des critères applicables aux autres types de source fixe.

Par ailleurs, les méthodes actuelles de la Note d'instructions 98-01 qui permettent de mesurer sur le terrain la contribution sonore d'une source fixe pourraient être mal adaptée aux parcs éoliens. Pour cette raison, le MDDEP entreprendra dès le printemps 2009 des expérimentations sur le terrain afin de mettre au point d'ici la fin 2009, une méthode de mesure adaptée aux parcs éoliens.

Il nous apparaîtrait aussi à propos que soient réalisées dans les meilleurs délais, des études sur l'importance des nuisances sonores des parcs éoliens en corrélation avec

...2

Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : 418 521-3933  
Télécopieur : 418 644-8222  
Internet : [www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca)

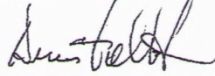
Ce papier contient 100% de fibres recyclées après consommation.

# PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE

2

les niveaux sonores perçus. Éventuellement, ces études permettront d'établir, le cas échéant, des critères d'acceptabilité applicables aux éoliennes.

Concernant la possibilité d'utiliser les décibels C, il faut d'abord mentionner que la note d'instruction 98-01 prévoit l'utilisation d'un terme correctif Ks pour une source de bruit émettant beaucoup de basse fréquence. Pour cette raison, lorsqu'on soupçonne une problématique de basse fréquence, on mesure le niveau sonore pondéré C en parallèle au niveau pondéré A. Si la différence est de 20 dB ou plus, un terme correctif de 5 dB est ajouté. On a eu à appliquer ce terme correctif dans certains cas, tel le passage de train de marchandise à proximité de résidences. Étant donné la nature du bruit produit par les éoliennes, nous ne croyons pas qu'une telle pénalisation soit applicable dans leur cas.



Denis Talbot  
Chargé de projet

# PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE

## SONDAGE AUPRÈS DES RIVERAINS DU PARC ÉOLIEN DE L'ÉRABLE

Madame,  
Monsieur,

Le présent sondage vise à mieux comprendre la situation des riverains vivant à proximité du parc éolien de L'Érable, parc en opération depuis novembre 2013.

Ce sondage s'adresse aux propriétaires résidant à 2 kilomètres ou moins de toute éolienne, soit environ 175 résidences et 30 chalets. Il reprend certaines questions de Santé Canada dans une vaste étude sur les éoliennes. Son but est de dresser un portrait de la situation et de pouvoir la comparer ultérieurement avec celle d'autres citoyens vivant près de parcs éoliens au Canada. La réception et le dépouillement des sondages seront faits sous la supervision de l'Association coopérative d'économie familiale Appalaches-Beauce-Etchemins (ACEF-ABE).

Nous souhaitons votre participation à ce sondage anonyme qui ne devrait prendre que quelques minutes. Une fois le sondage rempli, veuillez le retourner dans l'enveloppe prêt-à-poster ci-jointe, au plus tard, vendredi, 17 juillet 2015.

### 1) Habitez-vous à proximité du parc éolien de L'Érable de façon permanente ou saisonnière ?

- De façon permanente (résidence principale)  
 De façon saisonnière ou occasionnelle (chalet, camping etc.)

### 2) Sur le territoire de quelle municipalité est située cette propriété ?

- Ste-Sophie-d'Halifax  St-Ferdinand  St-Pierre-Baptiste  Autre, précisez la municipalité: \_\_\_\_\_

### 3) Depuis combien de temps demeurez-vous à cette propriété de façon saisonnière ou permanente ?

- moins d'un an  1-5 ans  6-10 ans  11-20 ans  plus de 20 ans

### 4) À quelle distance se trouve l'éolienne la plus proche de votre lieu d'habitation ?

- moins de 1 kilomètre  entre 1 et 1.5 kilomètre  
 plus de 1.5 kilomètre  Je ne sais pas

### 5) Est-ce qu'il y a une éolienne (ou plus d'une) sur la propriété où vous demeurez ?

- Oui  Non

### 6) Combien d'éoliennes voyez-vous lorsque vous êtes sur votre propriété ?

- Aucune  1 à 4  5 à 10  Plus de 10

### 7) Au cours des 12 derniers mois, avez-vous souffert des symptômes suivants:

	Oui	Non	Je ne sais pas
Migraines ou maux de tête fréquents (incluant des nausées, vomissements, de la sensibilité à la lumière et aux sons) ?			
Étourdissements ?			
Sons, bourdonnements ou sifflements dans les oreilles sans raison ?			

Si vous avez répondu « oui » à l'une ou l'autre de ces 3 situations, allez à la question 8.

Si aucun « oui » n'a été coché, allez à la question 9.

### 8) Est-ce que certains de ces symptômes sont apparus il y a moins de deux ans ?

- Oui  Non

### 9) Êtes-vous satisfait(e) de votre milieu de vie des 12 derniers mois ?

- Très insatisfait(e)  Insatisfait(e)  Ni satisfait(e) ni insatisfait(e)  
 Satisfait(e)  Très satisfait(e)  Je ne sais pas

### 10) Au cours des 12 derniers mois, avez-vous éprouvé des sentiments négatifs tels que la mélancolie, le désespoir, l'anxiété ou la dépression ?

- Jamais  Parfois  Assez souvent  Très souvent  Tout le temps  Je ne sais pas

### 11) Avez-vous été dérangé(e) de quelque façon que ce soit pendant votre sommeil au cours des 12 derniers mois lorsque vous étiez à la maison ?

- Pas du tout  Légèrement  Moyennement  Fortement  Extrêmement  Je ne sais pas

### 12) Selon vous, qu'est-ce qui contribue à ce dérangement pendant votre sommeil ?

- Problèmes de santé  Éoliennes  Enfants  Animaux domestiques  Autres personnes ou voisins  Autre

### 13) En pensant aux 12 derniers mois, veuillez indiquer lequel (ou lesquels) des énoncés suivants décrit (ou décrivent) la qualité de votre sommeil en lien avec les éoliennes. Les éoliennes...

- Ne dérangent pas votre sommeil  Vous empêchent de vous endormir le soir  Vous réveillent pendant la nuit  
 Vous empêchent de vous rendormir après vous être réveillé(e) la nuit  Je ne sais pas

suite au verso ➡





# PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE

---

**FIN DU DOCUMENT**